



L'Administration communale de Mont-Saint-Guibert recrute  
**UN(E) Responsable du service travaux (H/F/X)**  
CDI temps plein (35h/semaine) – Échelle barémique A4 sp  
Avec constitution d'une réserve de recrutement

La Commune de Mont-Saint-Guibert recrute un(e) responsable du service Travaux (h/f/x) sous contrat à durée indéterminée à temps plein (35h/sem) et constitue une réserve de recrutement de 3 ans.

DESCRIPTION DE LA FONCTION :

Sous l'autorité de la Directrice générale et en étroite collaboration avec ses services, le Responsable des Travaux répond de l'organisation du service Travaux. Il rend compte de ses activités à la Directrice générale et/ou aux autorités. Il coordonne les activités des différents services dont il a la responsabilité. Il assure la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des objectifs du service.

**Pour cela, vous serez capable d'/de :**

- Coordonner le service des Travaux :
  - Communiquer au service les directives émanant des autorités et veiller à leur mise en œuvre.
  - S'assurer de l'accueil des nouveaux agents et de leur formation.
- Gérer les projets :
  - Planifier et mettre en œuvre les différents projets.
  - Superviser la réalisation des projets et procéder à leur évaluation (rédaction de cahiers spéciaux des charges, introduire des dossiers d'appels à projets, des dossiers de subsidiation, etc.)
  - Concevoir et formuler des propositions de projets.
  - Coordonner des projets qui impliquent plusieurs services ou institutions extérieures.
- Rendre compte des activités du service des Travaux :
  - Rédiger et/ou valider les rapports à destination de la Directrice générale et/ou des autorités.
  - Communiquer tout problème rencontré au sein du service à la Directrice générale.
  - Formuler des propositions d'amélioration du service (fonctionnement interne, service au public...)
- Superviser l'équipe technique et administrative en place

PROFIL DU CANDIDAT :

- Disposer d'une expérience significative en construction et travaux publics.
- Avoir l'esprit d'analyse et être capable de synthétiser des informations.
- Faire preuve d'esprit critique, de créativité et d'innovation.
- Être autonome dans ses domaines de résultats.
- Se tenir informé de l'évolution des métiers par de la formation continue.
- Travailler de manière précise et rigoureuse pour un résultat de qualité dans les délais imposés.
- Être capable de faire face à des situations imprévues.
- Être capable de collaborer avec ses collègues et de contribuer au maintien d'un environnement agréable.
- Être capable de bien communiquer à l'écrit et à l'oral.
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique.
- Appliquer rigoureusement les règles de la commune en matière de sécurité, hygiène et respect de l'environnement.
- Présenter une image positive de la commune.
- Avoir la connaissance du logiciel « 3P » est un atout, de même que les cahiers des charges de type Qualiroutes.



- La connaissance du fonctionnement d'une Administration publique locale est également un atout.

#### RÉMUNÉRATION :

Contrat à durée indéterminée – temps plein (35h/semaine). Entrée en fonction au plus vite.

**Echelle de traitement : A4 sp** Rémunération annuelle brute de min. 54 137,90 € - max 80.951,88 € (à l'indice actuel) en fonction de l'expérience reconnue

- Ancienneté valorisable à concurrence de 10 années maximum pour le secteur privé et les indépendants, et l'entièreté pour le secteur public ;
- Chèques repas 8€;
- Pécule de vacances et allocation de fin d'année
- Assurance hospitalisation
- Pension complémentaire ;
- Remboursement des frais de transports en commun et indemnité vélo.

#### CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- ✓ Être titulaire d'un Master universitaire de type long ou assimilé à orientation technique tels que : ingénieur civil, ingénieur - civil architecte, ingénieur industriel, ingénieur de gestion

OU Être titulaire d'un Master universitaire de type long spécifique et utile à la fonction (tous candidats porteurs d'un diplôme délivré dans un pays étranger, devront présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation justifiant l'équivalence dudit diplôme);

- ✓ Disposer du permis B
- ✓ Réussir un test de sélection portant sur les matières utiles à la fonction ainsi qu'une épreuve orale visant à évaluer les compétences et la personnalité du candidat, sa sociabilité, son esprit d'équipe mais également à s'informer sur ses motivations, évaluer ses compétences, évaluer ses aptitudes à prendre des initiatives et, en général, son raisonnement.

#### LES CANDIDATURES :

**Sous peine d'irrecevabilité**, les candidatures doivent être adressées, **au plus tard pour le 01 mai 2024**, à l'attention de **Madame Patriarche Katarina, Responsable des Ressources Humaines, ([ressourcesshumaines@mont-saint-guibert.be](mailto:ressourcesshumaines@mont-saint-guibert.be)) – Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert, avec la référence « Recrutement d'un(e) Responsable du service Travaux »**. L'épreuve écrite aura lieu le mardi 14 mai et l'épreuve orale le 30 mai 2024.

Pour tout renseignement, contactez Mademoiselle PATRIARCHE Katarina au 010/65.43.52 ou à l'adresse e-mail : [ressourcesshumaines@mont-saint-guibert.be](mailto:ressourcesshumaines@mont-saint-guibert.be).

#### Seront jointes à la candidature les pièces justificatives suivantes :

- Un curriculum vitae actualisé
- Une lettre de motivation adaptée au poste à pourvoir
- Un extrait du casier judiciaire datant de **moins de 3 mois** à la date limite d'introduction de la candidature
- Une copie du diplôme requis

La commission de sélection se réserve le droit de ne pas retenir les dossiers incomplets ou qui ne seraient pas suffisamment en adéquation avec la fonction proposée.

**LES CANDIDATURES DEVRONT, POUR ÊTRE RECEVABLES, ÊTRE COMPLETES ET AVOIR ÉTÉ ADRESSÉES DANS LES DÉLAIS IMPARTIS. À DÉFAUT, CELLES-CI NE POURRONT ÊTRE PRISES EN CONSIDÉRATION ET SERONT CONSIDÉRÉES COMME NULLES ET NON AVENUES.**

**LE JURY DE SÉLECTION SE RÉSERVE LE DROIT DE NE SÉLECTIONNER QUE LES CANDIDATURES QUI CORRESPONDENT LE PLUS AU PROFIL RECHERCHÉ**